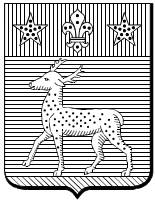


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 10
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil vingt-quatre, le onze octobre à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 04/10/2024

Présents : Mrs PESCE A., PELLEGRIN J., HONNORAT J., JACOMET M., FAY E.P. et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M. et OBRADOS A..

Absent : Mr DROGOUL- SPANU D..

Objet: TRAVAUX D'URGENCE-SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DE L'ERMITAGE
Chapelle SAINT-PIERRE-DU-BOIS / Demande de subvention au Département 04

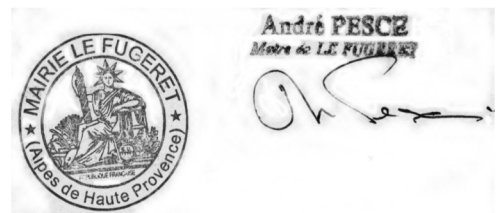
Monsieur le Maire évoque l'urgence d'envisager des travaux de sauvegarde et de mise en sécurité sur la Chapelle Saint Pierre (parcelle A43-lieu-dit La Tour).

A cet effet,

- *il rappelle le devis établi par Mr Boutin, Architecte d'un montant HT de 11 000.00€*
- *il propose de solliciter un financement à 40% soit 4 400.00€ auprès du Département des Alpes de Haute Provence.*

L'Assemblée Délibérante, à l'unanimité des membres présents, est favorable à envisager ces travaux d'urgence sur la chapelle St Pierre selon le devis de Mr Boutin, Architecte et à solliciter un financement du Département des Alpes de Haute Provence à 40% dont l'accord ou pas conditionnera la réalisation de ces travaux.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



AGEDI Dépôt Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/10/2024 004-210400909-20241011-DE_2024_032-DE